

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 13 juin 2022

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes NAZICAL Marie-Ange, RANSOU Virginie, et MM. GRESSIEN Georges, SAINT-ALBIN Maurice.

Assistent : MM. DARDENNES Patrick,

Absents excusés : Mme GUILIANI Patricia et MM. FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël, TAFININE Driss.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la F.M.I sera amendée de 50€ par équipe.

En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : une feuille de match papier doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL IMPORTANT :

Pour la phase 2 des critères U11 et U13 :

Redonner les droits (CODES) aux responsables d'équipes pour qu'ils puissent avoir accès aux F.M.I (Via FOOTCLUB).

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la technique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTE-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT

par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence. Exemple 1 : équipe A

/équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

PLATEAUX U7

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 01/06/2022

Pris note.

Plateaux neutralisés.

PLATEAUX U9 / INTERCLUBS

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 31/05/2022

Pris note.

Plateaux neutralisés.

Courrier de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 01/06/2022

Pris note.

Plateaux neutralisés.

Courrier de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 01/06/2022

Pris note.

Plateaux neutralisés.

Courrier de CHARENTON C.A.P. du 03/06/2022

Pris note.


Plateaux neutralisés.

Courrier du VILLENEUVE ABLON U.S. du 07/06/2022

Pris note.

Plateaux neutralisés.

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
RUNGIS U.S.	60	0	4	0	6	2	0	0	0	0	48
ST MANDE F.C.	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	0	4	1	0	16	0	0	0	0	29
SUCY F.C.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	0	0	0	2	0	0	0	0	58
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	2	4	0	0	0	0	51
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	1	0	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	2	1	14	24	0	0	0	0	0	19
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	0	1	1	6	0	0	0	0	0	52
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	60	0	2	0	2	2	0	0	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VINCENNOIS C.O.	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

ANNEXE FINANCIERE 	
Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale.	120,00 €
Forfait non-avisé FESTIVAL U13 - Finale.	
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe